À compter du 2 juin, l'esplanade de la Cité scolaire est en travaux pour devenir piétonne

L'esplanade devant la cité scolaire (square Frachon) va devenir piétonne pour avoir devant notre établissement un espace accueillant et convivial. Un lieu en hommage à Dominique Bernard.

A compter du lundi 2 juin, il ne sera plus possible de circuler avec un véhicule motorisé dans cet espace.

Pour déposer vos enfants, vous aurez la possibilité de le faire depuis le boulevard Carnot ou depuis la rue Sainte-Marguerite, un cheminement piétonnier sera préservé pour accéder à l'établissement.

Soyez attentifs, le sens de circulation de la rue des 4 Crosses est lui aussi modifié.

Arras Communauté Urbaine

Ville d'ARRAS

À PARTIR DU 2 JUIN 2025
NOUVEAU SENS DE CIRCULATION RUE DES 4 CROSSES

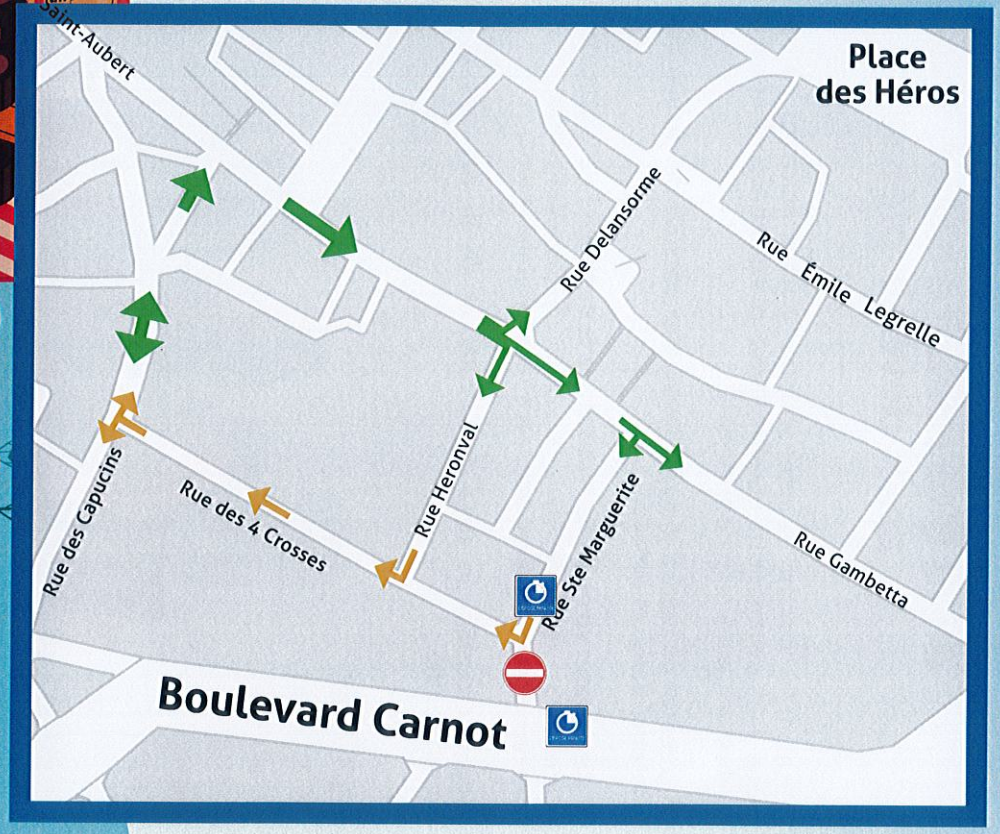

Légende

- Sens de circulation existant
- Nouveau sens de circulation
- Circulation interdite
- Lieu de dépose minute

Arras Communauté Urbaine

Ville d'ARRAS